



En partenariat avec



Aya Design



eurêka21

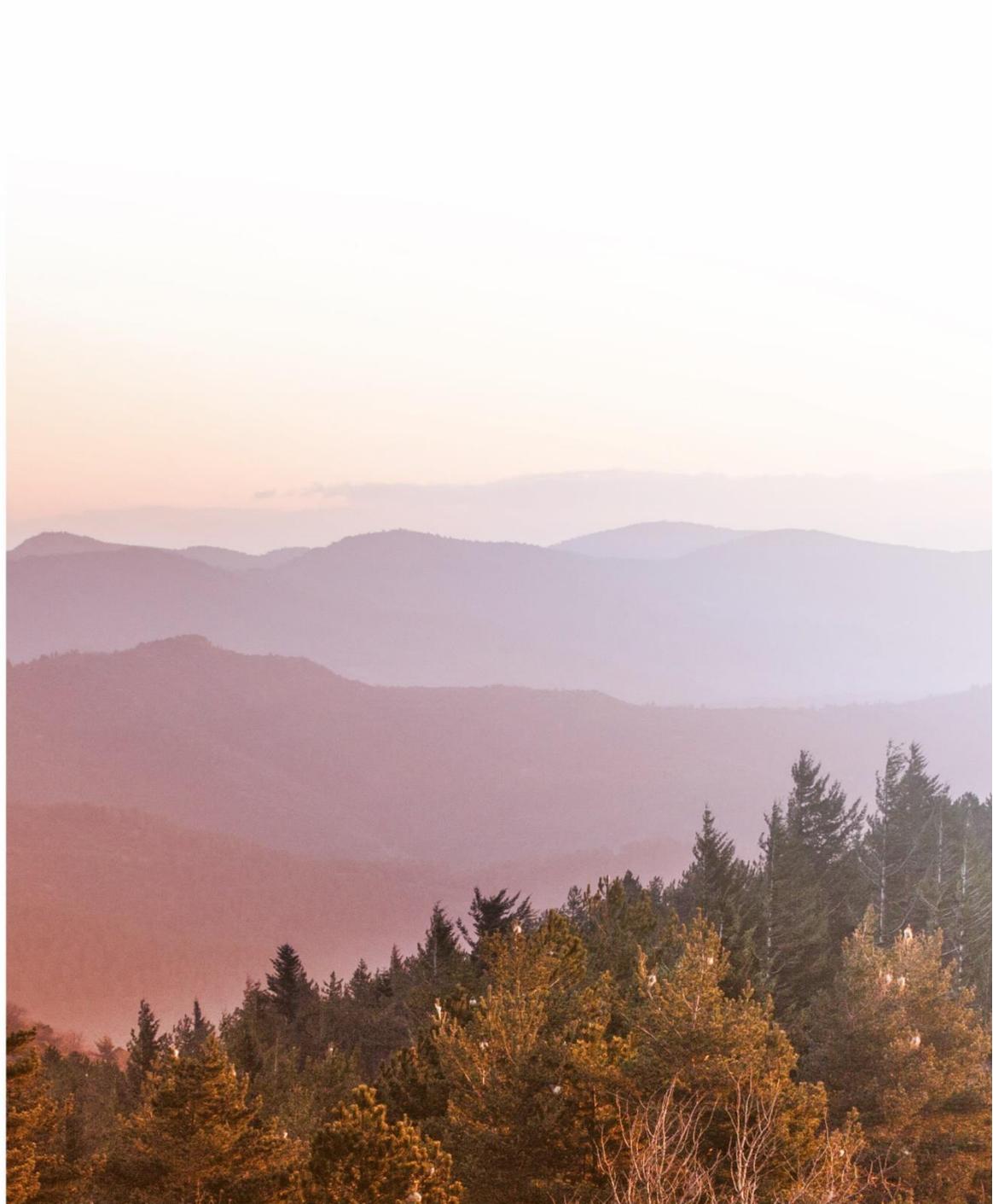


Cofinancé par
l'Union européenne



Réseau Rural

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réseau rural Provence-Alpes Côte d'Azur - Accompagnement des territoires ruraux pour la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027

Synthèse du parcours de formations-actions Mars 2022 -- Septembre 2023

Coordinatrice technique : Mathilde Vukovic





Sommaire

1. INTRODUCTION	1
2. VOLET COMMUNICATION LEADER.....	2
3. VOLET COOPERATION LEADER.....	10
4. VOLET EVALUATION LEADER.....	30
5. CLOTURE DU PARCOURS DE FORMATIONS-ACTIONS.....	39



1. Introduction

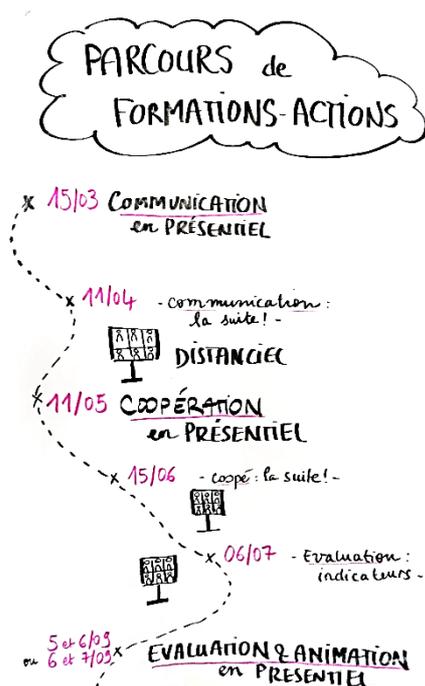
Contexte et enjeux du parcours de formations-actions

Sur la période 2023-2027, **11 territoires** ont été sélectionnés en qualité de Groupe d'Action Locale LEADER en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les stratégies locales de développement portées par ces 11 territoires LEADER invitent à sortir des sentiers battus, à tester de nouvelles formes de services à la population, à inventer de nouveaux modes de production, de distribution et de consommation, à oser des liens nouveaux entre les différents acteurs, entre les villes et les villages, à promouvoir de nouvelles coopérations...

En qualité d'espace d'échanges et de partage d'expériences entre acteurs ruraux, le Réseau rural régional intervient en appui de Leader, à toutes les étapes du programme de la phase d'élaboration des candidatures jusqu'à la phase d'évaluation du programme.

Avec le lancement de l'AMI Leader 2023-2027 et le démarrage de la nouvelle programmation, il a souhaité **mettre en place un parcours de formations-actions** à destination des territoires retenus dans un objectif d'outillage opérationnel des acteurs locaux.

Déroulé du parcours de formations-actions



Un cycle de formations-actions de 6 mois pour accompagner les Groupes d'Action Locale à la préparation du programme Leader 2023-2027, autour de 3 volets clefs de la mise en œuvre LEADER :

- **Volet communication :**
 - rencontre en présentiel le 15/03 à Grasse
 - atelier en visioconférence le 11/04
- **Volet coopération :**
 - rencontre en présentiel à Forcalquier le 11/05
 - atelier en visioconférence le 15/06
- **Volet évaluation :**
 - Atelier en visioconférence le 6/07
 - Rencontre à La Roche-des-Arnauds le 6/09
- **Journée de clôture et bilan du parcours le 7/09**

2. Volet Communication LEADER

Ce que vous trouverez dans ce chapitre :

- Des propositions en faveur d'une communication réussie en début de programmation
- Un zoom sur les différents outils et canaux de communication mobilisables
- Une feuille de route pour mutualiser et actualiser certains outils de communication communs aux GAL de la région SUD

Des pistes travaillées par et pour les GAL de la région SUD le 15 Mars 2023 à Grasse puis le 11 Avril en visioconférence et à nouveau le 6 Septembre 2023 à La Roche des Arnauds.

15 MARS 2023 – 1ERE RENCONTRE DU PARCOURS DE FORMATIONS-ACTIONS

Lieu d'accueil : Tiers-lieu la « Fabrique numérique de Territoire Sainte-Marthe » à Grasse

1. Temps d'inclusion

Chaque participant se positionne tout d'abord sur une ligne suivant son ancienneté dans le programme Leader. Puis constitution de binômes pour échanger autour de 3 questions :

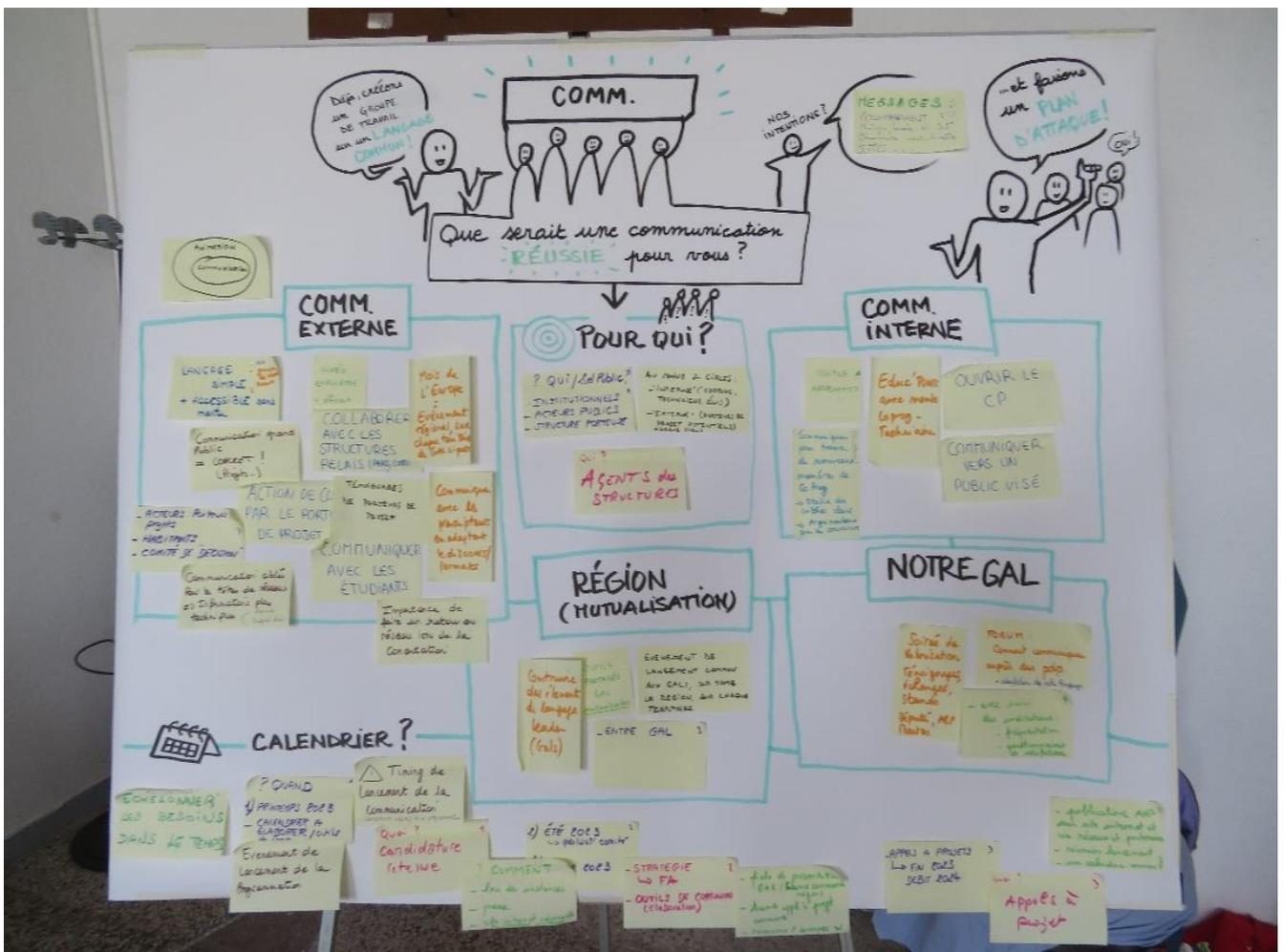
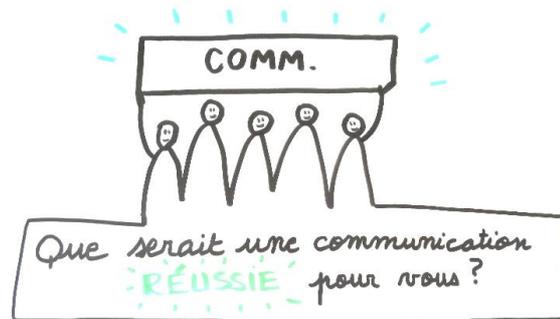
- > Quelle est votre humeur du jour ?
- > Selon vous, de quoi va-t-on parler aujourd'hui ?
- > Quelles sont les prochaines actions que vous envisagez de mener pour le lancement du nouveau programme ?



2. Projetons-nous sur une communication réussie en début de programmation

Atelier en sous-groupe autour des questions suivantes :

- > Que faire, que lancer en termes de communication ? Qu'est-ce que cela permettrait ?
- > Auprès de qui ? Pour quoi ?



Des propositions pour une communication réussie en début de programmation :

- Visites apprenantes
- Vidéos explicatives
- Éléments de langage
- Forum avec les porteurs de projets / Soirée de valorisation avec stands des porteurs de projets

- Evènement régional à l'occasion du mois de l'Europe avec députés européens
- Mieux faire connaître l'action de l'Union Européenne auprès du grand public
- Communiquer avec les prescripteurs (réseaux qui orientent les porteurs vers Leader)
- Outil ciblé sur les membres du comité de programmation
- Educ tour avec membres du comité de programmation et techniciens
- Ouvrir les comités de programmation pour favoriser la démocratie participative
- Communiquer avec les étudiants pour attirer les jeunes sur le territoire
- Communiquer sur la candidature/la stratégie du GAL
- Communication ciblée vers les têtes de réseau (livret) pour identifier de nouveaux projets
- Exposition photo (pour le grand public)
- Evènement de lancement du programme commun aux GAL, mais à organiser sur chaque territoire
- Communication en interne : pour trouver des membres du COPROG, pour mobiliser/sensibiliser les techniciens
- Formaliser des messages clairs et importants auprès des porteurs de projets
- Chronologie des étapes de la communication au cours des prochains mois (frise)
- Trame commune des appels à projets
- Réunions thématiques internes au GAL, séminaire interne à la structure porteuse.

En conclusion, le groupe réitère l'enjeu de définir un plan d'actions (dans le temps) pour construire des éléments de langage, se poser avant de lancer la démarche et envisage à ce titre la mise en place d'un groupe de travail des GAL sur la communication.

A noter : il est proposé d'évoquer à l'occasion d'une journée du RRR le comité de programmation (règlement, fonctionnement, etc.) et peut-être plus largement la question de la gouvernance.

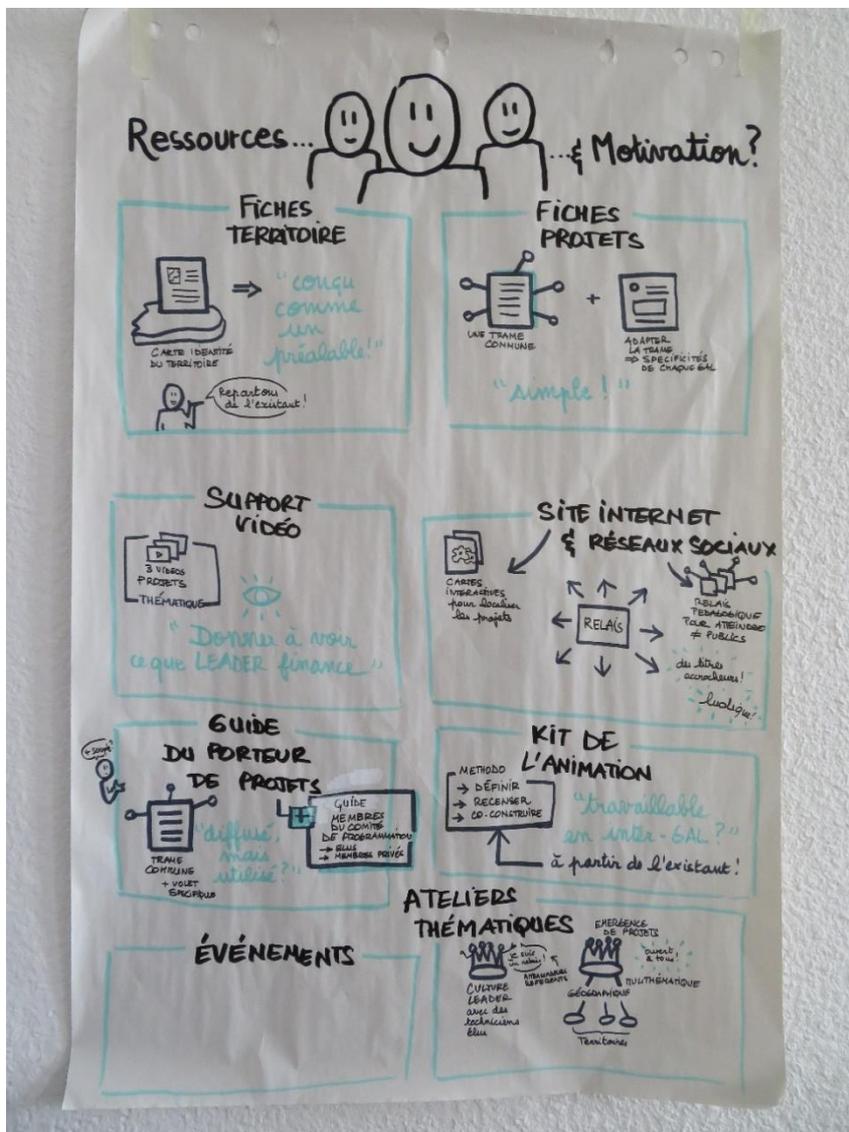
3. Les outils de communication

Les participants sont invités à circuler autour des différents canaux/outils de communication proposés et à se positionner sur l'outil de communication de son choix.

Les outils proposés : fiches territoire, fiches projets, évènements, réseaux sociaux/site Internet, support vidéo, ateliers thématiques, kit de l'animation/communication, guide du porteur de projets/membre du comité de programmation.



Chacun(e) explique pourquoi il a choisi cet outil et identifie les ressources à sa disposition pour construire/adapter/utiliser cet outil de communication LEADER.



- > **Fiche territoire** : outil simple, essentiel, de communication vis-à-vis de l'extérieur. Besoin d'améliorer l'outil existant, pour en faire une carte d'identité du GAL
- > **Fiches projets** : fiche projet type à partager entre les GAL (trame commune simple et claire pour le porteur), outil d'animation
- > **Réseaux sociaux/site Internet** : posts pédagogiques, carte interactive de présentation de projets
- > **Ateliers thématiques** : ateliers pour favoriser la culture Leader (techniciens/élus), pour identifier des référents techniques/ambassadeurs voire mettre en place des groupes thématiques, atelier d'émergence de projet (multithématique, géographique)
- > **Kit d'animation/communication** : recensement, concevoir (une base commune)
- > **Guide porteur de projet / membre de COPROG** : outils indispensables à mettre en place. Guide PP remis par le GAL au moment du conventionnement mais pas forcément utilisé par le porteur de projet. A actualiser/simplifier/adapter selon les GAL.
- > **Support vidéo** : vidéos par thématique (exemples de projets portant sur une même thématique) destinées au grand public.



4. Co-développement

Qu'est-ce que la technique du co-développement ? Une pratique de retour d'échanges entre pairs.
Règles et définition :

- > Bulle de confort
- > Qu'est-ce qu'un sujet de co-développement ? Un sujet actuel et opérationnel sur lequel le porteur de sujet a un levier d'appui

Mise en pratique : 3 sujets discutés par 3 groupes différents.

- ❶ Comment puis-je contribuer à trouver des nouveaux porteurs de projets étant donné que nous sommes sur de nouvelles thématiques sur le nouveau programme ?
- ❷ Comment puis-je communiquer au mieux sur le programme Leader sur mon territoire compte tenu du fait que mes ressources internes sont limitées ?
- ❸ Comment puis-je élaborer un plan d'actions (d'aujourd'hui jusqu'au lancement du programme) compte tenu du fait qu'il s'agit d'un nouveau territoire de GAL ?

5. Roadmap de la communication :

Retour d'expérience : un groupe de 5 GAL a bénéficié de l'accompagnement d'un prestataire « Bleu Tomate » sur la communication pendant 1 an. Parmi les actions réalisées : page commune sur LinkedIn autour du Mois de l'Europe.

Ce temps d'échange autour de la construction d'une feuille de route collective débouche sur l'expression de différents besoins, servant de base au design de l'atelier suivant prévu, en visioconférence. Proposition d'outils sur lesquels travailler pour la prochaine séance (11 avril) :

- Kit de communication/animation (contenu)
- Définition/éléments de langage commun
- Plan type d'attaque pour la communication (trame, squelette)
- Partage des dossiers de candidature sur la plateforme de partage de documents

Plusieurs animateurs et animatrices LEADER se proposent de travailler sur un premier recensement d'outils avant le 11 Avril.

11 AVRIL 2023 – INTERSESSION COMMUNICATION LEADER

Inclusion :

Si le programme LEADER était un film, quel serait-il ?

Mise en travail de 4 sujets/outils de communication en sous-groupe :

L'objectif de cette intersession est de bâtir les outils de la nouvelle programmation à partir de l'existant, c'est-à-dire à partir de ce que les GAL ont déployé sur le programme 2014-2020 . 4 salles de discussion sont ouvertes :

- > Kit Animation : Guide du membre du comité de programmation
- > Kit Animation : Guide du porteur de projet
- > Fiche territoire ou dépliant grand public

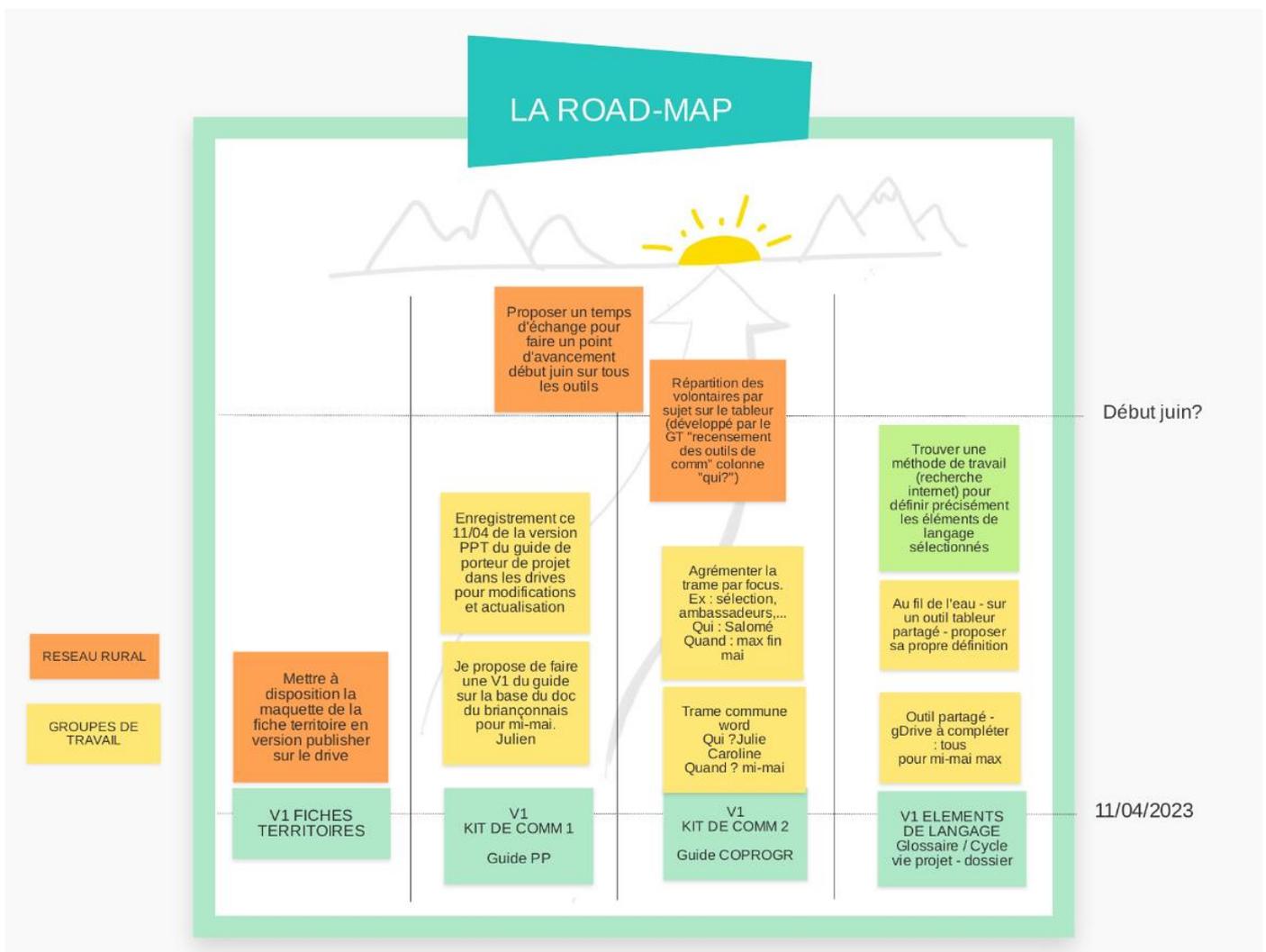
- > **Éléments de langage** : sélection des éléments de langage à produire, sur des champs lexicaux au choix (philosophie LEADER, étapes d'un projet LEADER...)

Les échanges sont guidés par deux questions :

- A partir des ressources existantes (re)découvertes ou exhumées par vos soins, que devrait-on garder dans la perspective d'un outillage commun, à l'échelle des différents GAL? Qu'est-ce qui a contrario devrait être retravaillé ?
- A quoi ressemblerait l'outil ? quelles seraient les éléments mutualisés à l'échelle de l'ensemble des GAL (versus les parties adaptables par chaque GAL) ?

Toute la matière analysée (2014-2020) et produite (cf. « prototypes » 2023-2027) est accessible sur le [drive Sharepoint](#) mis à disposition par le Réseau rural régional.

Clôture participative autour des suites à donner (roadmap)



7 SEPTEMBRE 2023 – 3EME ETAPE DU PARCOURS DE FORMATIONS-ACTIONS

Actualités et point d'étape partagées le 7/09 à La Roche des Arnauds :

Le Réseau Rural Régional présente la création d'un espace collaboratif Sharepoint, à vocation technique, et à destination des équipes de GAL dont l'arborescence est validée avec les participants et participantes (sous réserve de l'ajout d'un dossier « Veille financement » - délibération, porter à connaissance, appels à projets - et d'un dossier formation). La connexion à cette plateforme se fera via un numéro de téléphone.

L'équipe d'animation annonce également le lancement d'un futur marché communication (ex. : harmonisation de la fiche territoire 2023-2027) qui suppose néanmoins de mettre à jour certains besoins (ex. traduction en anglais).

Il est donc demandé aux GAL un retour suite à la journée 21 septembre interGAL, suivi si possible d'un temps spécifique en visio pour avancer sur la méthode à mettre en place vis-à-vis des 4 groupes de travail communication (mise en commun des éléments de langage, articulation avec les attentes de l'AG et la stabilisation des règles associées)

Information à creuser/actualité à suivre (cf. mail de l'AG du 4 Juillet à destination des GAL): « Le futur Réseau rural national (appelé RNAR, pour réseau agricultures et ruralités) viendra à nouveau en appui de l'animation de LEADER pour le programme à venir. Après concertation, leur programme devrait se tourner vers la formation, la mise en réseau, tout en continuant l'appui à la coopération. Concernant les GAL de manière directe, nous avons demandé le développement d'outils de communication « clef en main » pour les GAL (kakemono à visuel et juste à remplir avec nom du GAL + logo, plaquette de com, etc.). C'est un petit bonus qui devrait arriver pour 2024 ».

3. Volet Coopération LEADER

Ce que vous trouverez dans ce chapitre :

- Une exploration des contours de la coopération Leader
- Des données régionales et nationales sur les projets de coopération Leader 2014-2022
- Une déclinaison des étapes de la mise en œuvre d'un projet de coopération
- Un retour sur les outils de la coopération créés au cours de la précédente programmation
- Des liens vers différentes ressources et bonnes pratiques
- Le panorama actualisé de la coopération Leader en région SUD (thématiques, types d'opérations, porteurs potentiels, envisagés par les GAL)
- La synthèse d'un échange avec deux animateurs Leader de la Région Bretagne, très investis en matière de coopération

Des pistes travaillées par et pour les GAL de la région SUD le 11 mai 2023 à Forcalquier, le 15 juin en visioconférence et à nouveau le 7 Septembre 2023 à La Roche des Arnauds.

11 MAI 2023 – 2EME RENCONTRE DU PARCOURS DE FORMATIONS-ACTIONS

Lieu d'accueil : Université européenne des Sciences et des Saveurs à Forcalquier



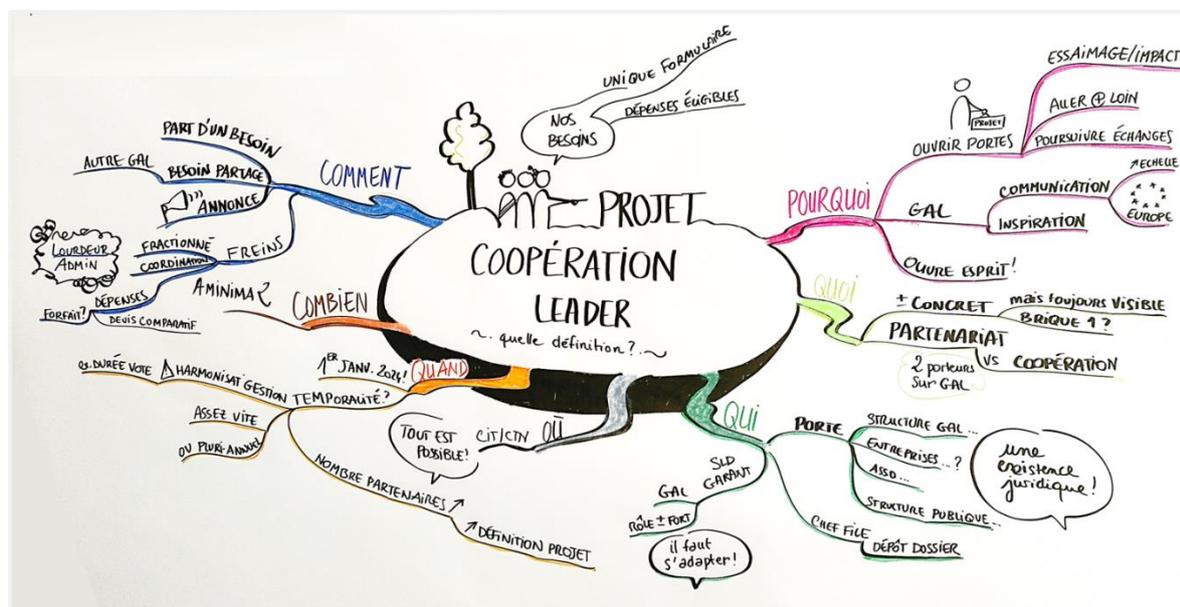
Inclusion en cercle :

Raconte-moi une anecdote, une histoire à propos de ton prénom ou petit nom

A la (re)découverte de la coopération LEADER :

Comment expliqueriez-vous la coopération ? Comment la définissez-vous ? Qu'en avez-vous compris si vous l'avez juste découvert ? comment vous la figurez-vous ?

- Etape 1 : Réflexion individuelle
- Etape 2 : Formation de trinômes pour partager ces définitions de la coopération (celles et ceux qui ont déjà une expérience de la coopé LEADER sont invités à démarrer le partage)
- Etape 3 : Restitution en plénière autour d'une carte mentale collective :



CIT = Coopération interterritoriale et CTN = Coopération transnationale
SLD = Stratégie locale de développement LEADER

Portrait global de la coopération LEADER 2014-2022 :

En région, sur la période 2014-2022, 24 projets de coopération LEADER ont été menés dont :

- > 21 projets de coopération interterritoriale
 - 13 coopérations entre GAL de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - 8 projets associant des GAL d'autres régions françaises
- > 3 projets de coopération transnationale :
 - Green vinum : coopération avec la Grèce et l'Italie
 - Les savoir-faire de la pierre sèche en Méditerranée : coopération avec la Croatie
 - Valorisons le vélotourisme et la randonnée aux 4 saisons Destination Mont Olympe Ventoux : coopération avec la Grèce
- > 20 dossiers de soutien préparatoires déposés



Au total, sur les 12 GAL de la précédente programmation, on dénombre au total 55 participations à des projets de coopération LEADER soit en moyenne 4 à 5 projets et/ou soutiens préparatoires par GAL. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est également, à ce jour, et au vu des données à notre disposition (cf. tableau de bord national ATMAC), la seule région dont l'ensemble des GAL a participé à au moins un projet de coopération LEADER. A titre de comparaison, à l'échelle nationale, les GAL français ont participé à 230 projets de coopération LEADER au total, dont 175 projets de coopération interterritoriale et 55 projets de coopération transnationale (données Avril 2023).

Les thématiques des projets de coopération LEADER réalisés en région sont très diversifiées. Elles couvrent à la fois (suivi d'exemples de projets-non exhaustif):

- > L'économie sociale et solidaire (ex. projet 'Coopérer pour l'innovation sociale')
- > Les patrimoines naturel et culturel et le tourisme (ex. sites chalaisiens, La Roulo, « l'Art dans la Nature UNESCO Géoparc »)
- > La transition énergétique et climatique (ex. 'Greenvinum', 'Raiponce')
- > La valorisation des ressources locales (ex.: 'Vegetalpes' autour des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales, projet 'laines locales', 'Pommes poires bio des Alpes')
- > Les circuits de proximité (ex. Défi famille alimentation positive)
- > La préservation de la biodiversité (ex. Festival Inventerterre, réseau d'acteurs des réserves de biosphères, tourisme ornithologique)
- > Les solidarités et questions d'emploi ou formation (ex. 'Dispositif de participation citoyenne partagée', 'Laboratoire territoire alpin 3i')

Nota : la dimension transverse de nombre de projets LEADER est aussi une caractéristique des projets de coopération. Aussi, le fléchage thématique des projets susmentionnés ne rend pas toujours compte de leurs contributions à différents objectifs complémentaires.

Ambition des GAL en matière de coopération LEADER pour 2023-2027 :

Comment j'envisage de mener la coopération sur la nouvelle programmation ? Comment je l'ai intégré dans ma candidature ?

GAL Haute Provence Lubéron

- Encore peu de pistes de coopération
- Le travail d'animation s'axe sur la coopération européenne, par exemple autour de la thématique jeunesse (autour d'un porteur de projet Maison Familiale Rurale) notamment avec l'Islande ou l'Estonie ou encore avec l'Espagne sur la thématique « femmes ».
- Le GAL entend la coopération Leader comme synonyme d'un travail engagé entre au moins deux territoires différents. En intra-GAL, le GAL parle de partenariats.

GAL Alpes et Azur

- Vision militante, européenne, de la coopération
- Intention de repérer des exemples de projets, des illustrations (recherche-action...)
- Parmi les thématiques envisagées, l'économie circulaire (en lien avec des GAL normands)
- L'élargissement du territoire offre aussi de nouvelles opportunités

GAL Ventoux

- Soutien aux partenariats intra-GAL
- Approche souple de la coopération par l'ouverture de la coopération au sein de chaque fiche-action
- Thématiques ciblées : pierre sèche (avec l'Italie, la Croatie), éco-tourisme et agriculture (avec la Grèce)
- La coopération interrégionale est aussi un axe envisagé de même que le développement de projets de coopération autres (Erasmus+, Europe Creative...)

GAL Sisteronais-Buëch

- Les coopérations à l'intérieur du territoire sont envisagées
- Une fiche-action coopération a été définie avec une approche large (y compris partenariats locaux)
- Souhait d'aller sur des projets de coopération transnationale (davantage que sur la période 2014-2020, qui était plutôt une « première marche » pour le GAL)
- Souhait d'aller chercher d'autres fonds également (ex. ALCOTRA...)

GAL Provence Verte Sainte Baume

- La stratégie du GAL repose sur 3 fiches-actions thématiques fongibles.
- Jusqu'ici le GAL a rencontré des freins en matière de coopération, avec peu d'ambition
- La clef réside dans le fait d'aller chercher des porteurs

GAL Pays d'Arles

- Des idées de coopération européenne à l'initiative du Parc des Alpilles (beaucoup de projets en tête)
- La coopération est ouverte sur l'ensemble des fiches-actions du GAL et la volonté de coopérer est plus forte que sur la période 2014-2020
- Aucune piste ou partenariat pré-fléché dans la candidature

GAL Grand Briançonnais

- Un budget unique de 5% de chaque fiche-action a été alloué à la coopération

- Des clarifications sur la définition de la coopération sont attendues (définition européenne, ouverture à la coopération locale)
- Des attentes fortes sont soulevées sur le plan de la simplification administrative et réglementaire (vers un formulaire de demande d'aide unique, de convention chef de file...)
- Les thématiques ciblées recouvrent l'économie circulaire, l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), le numérique éco-responsable
- Une piste est exprimée autour de la coopération entre comités de programmation, tournée vers le partage de bonnes pratiques entre GAL

Etapes de la coopération : frise chronologique

Les principales étapes de la mise en œuvre de la coopération LEADER sont les suivantes :

Étape n°1 « susciter l'envie de coopérer » :

- Mobiliser les acteurs
- Identifier les pistes de coopération/Définir son idée de coopération

Étape n°2 : « de l'idée au projet : soutenir l'émergence de partenariats opérationnels »

- Rechercher des partenaires français, européens ou internationaux
- Organiser et réussir la première rencontre avec les partenaires

Étape n°3 : Accompagner la formalisation et la mise en œuvre du projet

- Formaliser le projet de coopération = > Définir une action commune
- Monter le budget du projet de coopération et répartir ses dépenses
- Remplir son formulaire de coopération, signer l'accord de partenariat

Étape n°4 : Animer son partenariat et mettre en œuvre son projet

- Mettre en œuvre et piloter le projet de coopération => réalisation du projet

Étape n°5 : Clôture du projet

- Faire le bilan du projet
- Capitaliser et valoriser le projet

Les participants et participantes sont invités à former des sous-groupes autour de chacune des étapes de la coopération et à répondre ensemble aux questions suivantes : Pour mener à bien cette étape, comment m'y prendrais-je ? par quoi commencerais-je? quel frein /ressource ai-je à ma disposition ? Quelles sous-étapes sont éventuellement à prévoir ? Que devrais-je anticiper ? qu'est-ce qui pourrait être simplifié en amont ?



Etape n°1 « susciter l'envie de coopérer » :

- > Faire et diffuser un listing de projets de coopération (à destination des équipes techniques, membres de COPROG, porteurs de projets)
- > Réaliser un topo sur les enjeux de la coopération
- > Accueillir des témoignages de porteurs en comité de programmation
- > Mémo pour aider à trouver des partenaires, organiser son projet, lever les freins...
- > Foire à la Coopération
- > Forum ouvert pour faire émerger les pistes de projets de coopération
- > Communication thématique
- > Harmonisation des règles de la gestion des dépenses et calendriers entre GAL de la région
- > Simplifier les Dossiers de Demande de Subvention (preuves des dépenses)
- > Aider au choix du GAL (et du porteur) qui assumeront le rôle chef de file
- > Réunions thématiques autour de la coopération LEADER
- > « Café coopé »
- > Référents coopé au sein du comité de programmation

Étape n°2 : « De l'idée au projet : soutenir l'émergence de partenariats opérationnels »

Si pas de porteur :

1. Panorama des compétences existantes (thématique, échelle)
2. Identification des acteurs compétents et/ou des projets en résonance
3. Faire connaître, faire savoir en identifiant les bénéfices possibles
4. Partir d'initiatives locales : rôle d'appui aux porteurs dans la recherche de partenaires
5. Organisation de rencontres collectives des acteurs locaux potentiels et validation du besoin
6. Identification du portage et du projet
7. Diffusion d'une offre de coopération et/ou réponse à une offre ciblée à définir via les réseaux (réseaux ruraux régionaux, GAL, le RRN, la cellule ATMAC, Leader France, ELARD en Europe, d'éventuels réseaux thématiques...)

Étape n°3 : Accompagner la formalisation et la mise en œuvre du projet

- > Accord de coopération (veiller à son respect) : Chef de file , durée, répartition des tâches, retrait d'un partenaire
- > Dossier de demande de subvention
- > Temporalité entre porteurs
- > Communication entre GAL
- > Faire « avec »... versus faire « à la place »...
- > Solidité du porteur
- > Délimiter les actions communes :
 - Budget pour ces actions
 - Equilibre ! Qui paie quoi ?
- > Participation à la vie du projet ?

Étape n°4 : Animer son partenariat et mettre en œuvre son projet

- > Rôle du porteur chef de file :
 - Animation du partenariat
 - Fédération des acteurs du projet
 - Savoir se tourner vers le GAL si...
- > Rôle du GAL
 - Promouvoir la coopération dans le projet
 - Fluidifier le fonctionnement de la coopération = coordination (règle administrative)
 - Conseil/ accompagnement (mise en réseau ; outils et ressources)
 - Participation au COPIL/COTECH
 - Veille à l'application de l'accord de coopération (missions, temps, résultats)
 - Soutien si...
 - Communiquer avec ses partenaires ; Interprètes/facilitation

Étape n°5 : Clôture du projet

- > Clôture
 - Evènements à prévoir à la DDS (communication obligatoire) → presse, élus, comité de programmation, porteurs...
 - Mobilisation pendant la coopération = voyage d'étude élargi
 - Administratif : paiement
- > Valorisation à anticiper
 - Communication : vidéos, articles, réseaux sociaux, goodies écolo...
 - Forum du Réseau Rural, journées d'échange et invités hors coopération
 - Livrable (paiement)
- > Coopération et COPROG
 - Forum du Réseau rural : rencontre entre présidents et autres membres des COPROG & présentation des projets et notamment des projets de coopération
 - Mai 2024 Joli Mois de l'Europe : 1 ou plusieurs évènements à prévoir. Exemple d'un bus de l'Europe ou bus LEADER susceptible de tourner sur les territoires
 - Evènements : lancement 2023-2027 (rappeler que la coopération est possible) et clôture 2014-2022 (exposition photos des GAL et vidéos)
- > Bilan collectif : évaluation et suites du projet



Questions, ressources et besoins relevés par les participants et participantes :

- Outils attendus :
 - Liste exhaustive des outils et réseaux de diffusion des offres de coopération

- Indicateurs et grilles d'analyse des pistes de coopération
- Formation vidéo avec son smartphone (ASP)
- Ressources disponibles ou à construire :
 - Panorama des compétences sur le territoire
 - Modèle d'offre de coopération : comment la rédiger ? Trouver l'équilibre entre la rédaction d'une offre très précise et qui laisse en même temps de la souplesse
 - EU CAP Network (réseau rural européen) : la diffusion d'offres de coopération est possible depuis le site internet, on y trouve aussi un annuaire des contacts de GAL
 - Les sites des réseaux ruraux régionaux sont aussi accessibles et riches
 - Capitalisation : chaînes youtube et vidéos de valorisation des projets, livrables originaux (type carnet de voyage...)
- Besoins :
 - Vers une harmonisation des règles de gestion de la coopération LEADER entre GAL de la Région (première étape)
 - Eligibilité des frais d'adhésion à l'association Leader France
 - Carte de tous les GAL de la Région Sud comme cela avait été fait sur 2014-2020
 - Des limites dans la mise en œuvre du projet et du soutien préparatoire autour de l'éligibilité géographique de certaines dépenses.
 - En attente des règles de l'AG spécifiques à la coopération LEADER

Clôture de la journée

Les participants et participantes sont invités à se positionner, dans l'espace, sur un axe reliant deux extrêmes. La parole est ensuite donnée à quelques participants ou participantes volontaires placés à différents niveaux de l'axe.

Euh, j'ai plutôt envie de fuir à toute jambe !

Et moi, je me situe...?

Ce que j'ai vu aujourd'hui me donne super envie de foncer vers la coopé Leader!



15 JUIN 2023 – INTERSESSION COOPERATION LEADER

Inclusion autour d'une vidéo

Diffusion de la [vidéo du projet de coopération Fenêtres sur Bourg](#) et recueil d'avis/réactions :

- « ce qui m'a surpris ? »
- « ce que j'aurais fait différemment ? »
- « ce que j'en tire ? »

Retour sur les outils de la coopération développés en Région entre 2014 et 2022

- > (Re)découverte des ressources de la coopération rassemblées sur [Sharepoint](#)
- > Bilan en sous-groupes sur le niveau d'utilité et pertinence des outils pour faciliter la mise en œuvre des projets de coopération :



Curseur à placer entre : « je trouve l'outil utile » ; « je ne vois pas son utilité aujourd'hui mais je le garde sous le coude » ou « en l'état je le trouve inutile ou inadapté/à remodeler »

Outil 1 : « Panorama de la coopération LEADER »

- Document très intéressant, plutôt destiné aux équipes LEADER, car très complet.
- Il fait le lien avec la fiche coopération qui est plus synthétique et qui est à disposition des porteurs de projet. Il serait donc souhaitable de garder les deux types de documents.
- Il répond à la question : comment les territoires se mettent en relation pour coopérer ?
- Le RRR a diffusé ce panorama auprès des autres réseaux régionaux et du réseau rural national : il donne à voir à d'autres porteurs d'autres régions ce qu'est la coopération sur les territoires de la région SUD.



Curseur « **à garder** » à condition de se le réapproprier.

Outil 2 - Document « Amorcer les dynamiques de coopération »

- Le document n'a pas été, semble-t-il, utilisé sur l'actuelle programmation
- L'intérêt pour la suite n'est pas forcément d'avoir un document spécifique sur la coopération. Ce qui serait plus judicieux : un zoom sur la façon de « donner un aspect coopératif » à un projet tout en « dédramatisant » la complexité du montage de projet de coopération.
- Il faut donner envie aux GAL de coopérer, qu'il s'agisse de projets de coopération interGAL ou infraGAL. Quid de zooms sur les bénéfices qu'apporte la coopération ?



Curseur « En l'état je le trouve **inutile ou inadapté/à remodeler** »

Outil 3 – La Fiche coopération

- Un document qui a le mérite d'exister et de donner quelques informations synthétiques en complément du panorama (outil 1).
- A noter : possibles doublons (ex. : tableau des thématiques et centres d'intérêt des GAL).
- Par thématique, les exemples d'actions listés sont assez pertinents, et peuvent donner l'idée de projets de coopération. Ce document reste à actualiser (thématiques et contacts des GAL).



Curseur « **à garder** » à condition de l'actualiser car les GAL ont des priorités nouvelles et il y a des nouveaux GAL sur cette programmation.

Outil 4 – Le tableau de suivi des projets de coopération au niveau régional

- Compiler tous les projets et pistes de coopération est une bonne idée, cela prend forcément du temps à compléter mais c'est très utile dans la mesure où savoir d'où on part (quels projets ont été menés), est une base pour créer de nouveaux projets de coopération
- A adapter : quid d'un tableau partagé, qui s'actualise tout seul et évite les multiples versions ?



Curseur « **à garder** » et à basculer éventuellement sous la forme d'un tableur collaboratif.

Découverte d'autres outils, pratiques et projets en dehors de la région SUD

Zoom sur des outils/pistes travaillées par certains GAL de la région

La mise en place d'un **comité de coopération** peut être une piste à explorer pour favoriser l'appropriation de la mesure coopération. A noter, le GAL Grand Briançonnais a tenté de mettre en place une instance de ce type, mais il n'y a pas eu de volontaire parmi les membres du COPROG.

Parmi les autres suggestions/recommandations possibles :

- Budgéter la possibilité de **se déplacer** à des forum régionaux, nationaux et européens... qui sont bien souvent des temps pour identifier des partenaires potentiels (déplacement et frais d'inscription).
- Consulter/mettre à jour/tenir un **carnet d'adresse** des autres animateurs des GAL en France et en Europe (cf. carte des GAL et coordonnées sur le site du Réseau Rural National).
- Organiser des **journées de rencontres** y compris à l'échelle régionale ou locale.
A ce titre, le Réseau rural régional avait eu l'occasion de participer aux forums Coopération des GAL Dignois et Haute Provence Luberon avec présentation d'exemples de projets de coopération en matinée, et ateliers dans l'après-midi sur la méthode de l'accélérateur de projet, pour créer des amorces de projets de coopération.

Éclairage sur diverses autres pratiques extérieures

Focus sur l'approche de la Région Bretagne : **Formation et accompagnement** à la coopération

- Accompagnement individuel et collectif sur la coopération, par ex Café coopé, coaching...
- Événement interrégional sur la coopération en Octobre 2018 : « Cap sur la coopération LEADER ! » Forum coopération interrégional Bretagne-Normandie-Pays de la Loire »
- En 2019, le service Europe de la Région avait aussi organisé une journée puis un webinaire pour parler de la coopération au sens large (LEADER mais aussi au-delà), « la coopération dans les territoires ruraux en Bretagne », avec des présentations de projet LEADER (filière bois Dinan/Finlande)), énergies citoyennes (INTERREG), Erasmus+...

Exemple du GAL Dinan Agglomération : mobilisation d'une **ingénierie dédiée à la coopération**

La priorité donnée à la coopération (notamment transnationale) par certains GAL : exemples finlandais où un animateur dédié à la coopération est mutualisé entre plusieurs GAL ou encore du GAL de Dinan qui pour la nouvelle programmation 2023-2027 a prévu une équipe technique (2,2 ETP) composée d'un coordinateur (lien avec les autres financements et autres politiques de Dinan Agglomération), d'un animateur et d'un gestionnaire. Convaincus de la valeur ajoutée de cette dimension, notamment sur les champs liés à la transition écologique et climatique, Dinan agglomération confirme et accroît son ambition avec 15% de son enveloppe consacrée à la coopération LEADER. Elle souhaite utiliser la coopération comme un moyen de contribuer et enrichir sa stratégie de développement LEADER, notamment sur les nouveaux champs dans lesquels, elle s'engage.

Focus sur la dynamique des GAL Catalans : **animation interGAL** au service de la coopération

Les GAL Catalans se sont réunis pour concevoir la structure des projets de coopération qui seront développés au cours de la période 2023-2027. La réunion, qui s'est tenue les 25 et 26 mai, a permis d'échanger sur les trois axes stratégiques qui doivent être promus à travers la coopération LEADER : système agroalimentaire ; l'énergie et le changement climatique et l'environnement ; et le développement social et économique. A partir de là, chaque groupe a présenté ses actions selon chacun des axes préétablis dans le but d'avoir une carte de ce que sera la coopération de la prochaine période selon chaque territoire.

Quelle plus-value de la coopération pour les territoires ?

Des choix ambitieux et innovants grâce à la coopération

« Fenêtres sur le paysage, projet de coopération artistique et culturel sur les Chemins de St Jacques » est un projet de coopération interterritoriale mené et financé dans le cadre du programme européen Leader 2014/2022 du Pays Portes de Gascogne. Il avait notamment vocation à jaloner l'itinéraire du GR 65 d'œuvres artistiques refuges et le ponctuer d'animations culturelles.

L'élargissement du projet au-delà des frontières administratives d'un seul territoire fait sens en ce qu'il a permis de porter le projet à « la bonne échelle » géographique. Il a surtout conduit à plusieurs effets positifs. Ainsi, la taille critique obtenue grâce à la coopération a permis au projet de bénéficier d'une communication d'envergure nationale, marquée par la venue de journalistes



de Libération, Télérama ou encore France Inter. De même, la coopération a conduit à déplacer les acteurs locaux en les affranchissant de certains blocages : le processus de sélection des artistes et de création artistique, notamment, fixée en amont et organisée par un commissaire artistique désigné, a donné lieu à des choix d'œuvres plus audacieux que ce que les élus auraient sans doute décidé pour le GR s'ils avaient eu à y réfléchir indépendamment, en dehors de la coopération.

La coopération européenne, outil de la stratégie durable d'un territoire de montagne

Le Syndicat Mixte Canigo Grand Site a pour mission de préserver et mettre en valeur tous les éléments des patrimoines naturel et culturel sur le massif du Canigó. Ce territoire de montagne s'était engagé dans un projet de coopération LEADER avec des GALs bulgares et grecs pour travailler autour de la question du tourisme durable. Le réseau s'est ensuite élargi à l'Espagne, à l'Italie et à l'Albanie via un projet financé dans le cadre du programme de coopération Interreg Med, avec l'ambition de créer et tester une offre touristique radicalement différente du tourisme côtier ([projet EMbleMatiC](#)). Enfin, les partenaires ont monté un projet Erasmus+ « [Youth for Emblematic Mountains](#) », destiné à sensibiliser les jeunes de leurs territoires à leur patrimoine naturel et culturel pour en faire des ambassadeurs soucieux de la préservation des ressources.



Exemples de projets de coopération mis en œuvre dans d'autres régions

- Vidéo [LOCALEAT](#) autour de l'alimentation durable
- Vidéo [CoLabora](#), projet autour des tiers-lieux en milieu rural
- Podcast [TerriCoop](#), coopération en appui au développement durable des filières dans les îles Kerkennah (Tunisie) et plusieurs zones côtières et rurales occitanes.

Besoins 2023-2027 et remarques générales des participants

- Les outils au service de la coopération LEADER 2014-2022 ont sûrement été bien diffusés au moment de leur création mais pas forcément après, il y a donc besoin de les diffuser aussi aux nouveaux arrivants. Suggestion : concevoir une petite fiche synthétique qui récapitule ce qui existe et sur quels sujets.
- Il y a sans doute un intérêt à développer des outils de communication autour de la coopération Leader, pour dire ce que c'est et convaincre de ses plus-values.
- Les GAL émettent le souhait de continuer à échanger avec d'autres territoires hors région, autour d'expériences de coopération.
- Et dans l'idéal, une cartographie de l'ensemble des GAL en France reprenant les grands axes de chaque stratégie (suppose une réflexion sur l'échelle de ce travail)

- Besoin de mutualisation dans l'outillage : fiche projet commune, accord de coopération commun, modèle d'offre de projet de coopération...

Liens vers les ressources du Réseau rural national (RRN)

- > La page coopération du Réseau rural national
- > Formulaires de coopération : en français et en anglais
- > Rechercher un partenaire ou un projet de coopération : base de données de l'ENRD et centre de ressources des offres de coopération du RRN.



Actualités LEADER

Dates à retenir en lien avec le programme LEADER :

- > Congrès national des GAL - 16 et 17 octobre 2023 à Briançon (LEADER France)
- > LEADER France préside le réseau européen ELARD pour 2023-2024
- > Conférence LINC en Roumanie en 2024

7 SEPTEMBRE 2023 – TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE DEDIES A LA COOPERATION

Panorama de la coopération Leader 2023-2027 en région SUD



Le tableau ci-après actualise les thématiques de coopération envisagées ou retenues par les GAL de la région SUD.

PANORAMA DE LA COOPERATION LEADER 2023-2027

	Inclusion sociale et services au public	Valorisation des filières locales	Transition écologique et énergétique	Développement économique	Mobilité rurale	Culture & Patrimoine	Tourisme et marketing territorial
GAL Haute Provence Luberon	++	++	+++	++	+		
GAL Grand Verdon	+++ Dont itinérance et santé	++	+++	++	+	++	++ En limitant le tourisme de masse
GAL Pays d'Arles	++	++ Alimentation	++ Bonnes pratiques / expérimentation	++ ESS	+	++ Label pays	++ Itinérance
GAL Pays Grand Briançonnais	++ Dont numérique	++	+++	+++		+	
GAL Sisteronais-Buëch	++	++ Alimentation	+++	+++	+	++	+
GAL Provence Verte, Verdon, Sainte Baume	++	++	+++	++	+	++	+
GAL Alpes et Azur	+++	+++	+++	+++	++	+	
GAL Provence Alpes Agglomération		++	+++	++		++	++ Tourisme durable
GAL Pays Gapençais	+++	+++	+++	+	+	++	++
GAL Dracénie Pays de Fayence	++ Dont santé	++ Alimentation	++	+	++	++	++
GAL Ventoux	++	++	+++	++	+	+++	++

+++	Thème stratégique Prioritaire pour le GAL et des porteurs de projets identifiés
++	Thème porteur Intérêt et/ou des projets ou porteurs repérés
+	Thème portentiel A explorer
	Non retenu Non pertinent pour le GAL

Synthèse des idées de projets et porteurs potentiels de coopérations

Les GAL ont émis dans leurs candidatures des premières idées de projets et porteurs de coopérations. Une astérisque * est ajoutée à chaque fois que l'idée de projet est plébiscitée.

Transition écologique et énergétique	
IDEES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience coordination des acteurs - Retour d'expérience développement énergies renouvelables (mobilisation) * - Systèmes alimentaires territorialisés ** - Métiers de la rénovation - Matériaux biosourcés et réemploi (ressourceries, consignes, matériau tech) ** - Economie circulaire -EIT (Ecologie Industrielle Territoriale) * - Partage connaissance/Sensibilisation * - Idées préservation ressources (eau) * - Encourager la connaissance du territoire, à travers la formation, sur ses vulnérabilités et ses ressources (encourager la préservation) - « Festival » Lowtech - Actions relevant de l'écologie régénérative (place du vivant) - Expérimentations agricoles – changement de pratiques
PORTEURS POTENTIELS	Entreprises Communauté de Communes OP Cuma Consulaires Associations Interprofessionnelles

Tourisme & Marketing territorial	
IDEES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir-faire/tradition/tourisme : visites d'entreprise et d'ateliers - Label Pays d'Art et d'histoire - Sentiers/Itinérance sur la thématique de l'eau - Slow tourisme - Structuration et développement écotourisme - Activités touristiques hors période estivale (ou hivernale) - Outils de type « foncière rurale » - Fréquentation des espaces / Gestion des flux touristiques (outils numériques) - Conflits d'usage (tourisme/Agriculture ...)
PORTEURS POTENTIELS	PNR/PN SCP Canal de Provence Acteurs économique du tourisme (hébergeurs prestataire de loisir)

Mobilité rurale	
IDEES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience mobilité en territoire de montagne (Alpes Françaises et italienne, Pyrénées Françaises et espagnole) - Autopartage électrique et rural - Réseau « régional » ou autre échelle de mobilité partagée (Atchoum, Rezo Pouce) - Transport à la demande
PORTEURS POTENTIELS	EPCI

Culture et patrimoine	
IDEES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources naturelles : Paysage/eau/biodiversité - Cheval de Camargue/tradition - Savoir-faire pierre sèche - Evènement culturels liens homme/nature - Patrimoine vernaculaire - Sentiers d'itinérance autour de la valorisation d'un patrimoine - Apporter la culture en zone rurale - Tourisme scientifique - Patrimoine (paysage) naturel
PORTEURS POTENTIELS	PNR Communauté de Communes Associations Office de tourisme

Valorisation filières locales	
IDEES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Retour expériences créations filière matériaux biosourcés - Valorisation des filières : Châtaignes, Olive, Lavande, Bois des alpes/Pin d'Alep*, PPAM - Actions PAT - Alimentation : régime méditerranéen et sécurité sociale de l'alimentation - Matériaux de construction bio -sourcés - Lowtech
PORTEURS POTENTIELS	Entreprises Associations interprofessionnelles CPIE PETR PNR

Inclusion sociale et services à la population	
IDEES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - France Service Itinérant - Cabinet mobile de télémédecine * - Ateliers, accompagnement de publics précaires * (illettrisme, illettrisme) et faire face aux dématérialisations - Espace de rencontres favorisant les liens/l'inclusion entre les générations * - Précarité alimentaire ***** - Sujets « femme » - Enfance et parentalité - Logement - Numérique responsable et inclusif * - Accompagnement à l'accueil des professionnels de santé - Encourager la démocratie locale - Implication des jeunes dans les décisions des politiques publiques (ES) - Habiter en milieu rural (habitat partagé, intergénérationnel) - Lutte contre exclusion et isolement (prisme montagne) - Développement « maraudes » sur les territoires (Assistante sociale et conseillère en ESF)
PORTEURS POTENTIELS	Communauté de Communes VCPTS (Santé) France Service Associations ESS CCAS et communes OPH

Développement économique	
IDÉES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience Accompagnement entrepreneurs dans leur transition(s) - Gouvernance : passage de l'individuel au collectif - Ecologique : manière de faire et impact de l'activité - Actions relevant de l'économie régénérative - Territoire commerce équitable (label) - Initiatives fonds d'investissements participatifs - Economie circulaire - Place des femmes dans le secteur économique - Mise en réseau et mutualisation des moyens (techniques, RH..) - Amélioration gestion énergétique/environnementale - Valorisation artisanat d'art
PORTEURS POTENTIELS	<p>Entreprises EPCI/Syndicats Consulaires</p>

Témoignages et échanges avec des GAL très impliqués en matière de coopération

Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments échangés le 7 Septembre avec les GAL Pays de Brest (Luce Demangeon) et Dinan Agglomération (Steven Delahaye)

Question	Réponse Luce Demangeon	Réponse Steven Delahaye
FONCTION ET CONTACT	<p>Animatrice LEADER et Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) FEAMP sur 2014-2022 au Pays de Brest. Pour 2021-2027 elle ne sera que sur le FEAMPA et recrute sur LEADER</p> <p>Coordonnées : luce.demangeon@pays-de-brest.fr 02 98 00 62 37</p>	<p>Responsable de la contractualisation et chargé de mission financement au sein du GAL Dinan Agglomération (Steven a connu Leader +)</p> <p>Coordonnées : s.delahaye@dinan-agglomeration.fr 02 96 87 14 14</p>
COMMENT IDENTIFIER LE OU LES PORTEURS DE PROJET DE COOPERATION ?	<p>Le GAL se base sur une approche multi-fonds de la coopération. Ainsi avec les porteurs de projets, Luce a toujours et systématiquement abordé le sujet coopération de manière transversale. L'aide financière est par ailleurs incitative (100% aide publique)</p> <p>L'animation de « cafés coopération » pluri-fonds regroupant des porteurs de projets LEADER et FEAMP (animés par Séverine Bressaud) ont permis de faire émerger des possibles. Les porteurs de projets qui avaient émis un intérêt pour la coopération ou ayant rempli une idée de projet de coopération étaient invités à se retrouver autour de chouquettes/café.</p>	<p>La première étape consiste à prendre le temps de présenter la coopération et d'illustrer par des exemples de projets. C'est pratiquement du travail de lobbying. Prendre ce temps d'exemples concrets, c'est s'assurer d'une rencontre entre un intérêt technique et un relais politique de la coopération.</p> <p>S'appuyer sur un partenariat public-privé est un autre enjeu. Le relais privé (associatif voire entreprise) permet de dynamiser la démarche. Sur la mobilisation des acteurs, « il faut y croire » pour lever les freins et ne pas s'arrêter à l'idée de projet car entre l'idée initiale et le projet effectivement mené, l'écart est souvent significatif.</p>

	<p>Autre exemple sur le DLAL : un prestataire a été spécifiquement mandaté pour coordonner le projet, organiser le programme sur place et donc aussi pour avancer sur la recherche de partenaires.</p> <p>Dernière piste : le GAL utilise les réseaux européens pour publier ou consulter des petites annonces</p>	<p>L'ENRD met à disposition un super outil pour déposer des offres de coopération ou signaler son souhait d'être partenaire potentiel sur certaines thématiques. Je suis passé essentiellement par là pour les projets européens mais aussi pour des projets avec d'autres GAL français.</p>
<p>QUELLE EST VOTRE ORGANISATION EN INTERNE ? ET EN REGION ?</p>	<p>Au sein du GAL, il n'y a pas d'animateur dédié à la coopération. Toutefois, la nouvelle organisation envisagée (1 ETP animation Leader et 1 ETP animation FEAMPA) devrait ouvrir des opportunités de coopération intéressantes y compris en lien avec INTERREG, ERASMUS+; URBACT...</p> <p>L'enjeu principal tient au fait de se former, nous, animatrices DLAL, en amont, sur les différentes opportunités financières de la coopération. Le but ultime serait d'avoir un animateur dédié à la coopération tous fonds confondus. A noter, le Réseau rural breton animé par la Région Bretagne comprend une mission Coopération.</p>	<p>Le travail d'amorçage et d'accompagnement au départ est l'étape qui prend le plus de temps.</p> <p>La mobilisation d'un stagiaire de 4 à 5 mois a été utile pour identifier les acteurs et lever les freins de la coopération</p> <p>Dans le cadre d'un projet filière bois-énergie avec un PNR normand et la Finlande, le financement d'un poste d'animation du projet à mi-temps a joué un rôle important. A noter : les français n'ont pas nécessairement une bonne réputation à l'étranger du fait des délais de réponse.</p>
<p>Q'EST-CE QUI VIENT EN PREMIER ? LA THEMATIQUE OU LES ACTEURS DU GAL OU D'AUTRES GAL ?</p>	<p>La psychologie du porteur est clef car la coopération demande d'avoir tout de même les épaules solides (la coopération rajoute quelque chose à un projet financé par les fonds européens).</p> <p>En termes de typologie, sur le FEAMP, 2 projets ont été portés par des organisations professionnelles. Sur Leader, le Pays de Brest a porté un projet avec un autre Pays (les deux maires s'entendaient bien!) et un second avec un GIP (acteur public).</p>	<p>Au sein du GAL Dinan Agglomération, les maîtrises d'ouvrages des projets de coopération sont presque davantage privées que publiques, mais c'est très ciblé. A l'échelle française ou régionale, elles sont le fait, pour beaucoup, d'associations. A l'international, ce sont plus des EPCI qui ont mené des coopérations européennes. Tout dépend donc plutôt de l'échelle du projet.</p> <p>Pour moi, ce n'est pas tant la thématique que le porteur qui fait le projet de coopération. C'est plutôt l'acteur, comment il est constitué et son ambition qui fait le projet. La thématique, elle, suit.</p>
<p>QUELLE EST VOTRE STRATEGIE 23-27 ET QUELLES PISTES DE COOPERATION ENVISAGEZ-VOUS !</p>	<p>Dans notre candidature, une fiche coopération a été rédigée avec des exemples de projets qu'on aimerait bien monter. La coopération est imaginée sur nos 4 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • valorisation des ressources naturelles (maison du tourisme du canal de Nantes à Brest) • ressources naturelles (bois, transformation des chênes dans la construction) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le GAL envisage de repartir avec les finlandais sur tout ce qui est transition énergétique : énergies citoyennes à l'échelle d'une commune... • La coopération pourrait couvrir également les questions d'acceptation des enjeux de la transition : arriver à convaincre, moyens de concertation et d'affirmation de ces changements de modes de vie

	<ul style="list-style-type: none"> • circuits courts solidaires • économie circulaire (hackathon avec des étudiants sur les déchets) • initiatives qui visent à sortir les territoires ruraux de la dépendance à la voiture + offre et services essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution des produits alimentaires locaux (restauration collective) • Mobilité décarbonée et intermodalité (interconnexion des moyens de transports) • Et régulation des flux touristiques (sur-fréquentation et basculement vers l'arrière-pays)
<p>POUVEZ-VOUS CITER UN PROJET DE COOPERATION REUSSI ? POURQUOI LE JUGEZ VOUS REUSSI?</p>	<p>Projet « Langouste rouge » visant l'adaptation de la pêche à la langouste suivant les méthodes australiennes.</p> <p>C'est un projet qui a été mené grâce au DLAL FEAMP : opportunité de financement à 100%.</p> <p>Sur place, les échanges ont été très réussis, les rencontres super constructives. Et le projet a eu une suite, un pendant opérationnel au travers du financement de casiers sur le modèle australien pour transformer les pratiques de pêche !</p>	<p>Projet « Crêpe-Galette » : on n'y croyait pas du tout au départ et au final ça a super bien marché.</p> <p>C'est un projet qui a rassemblé 5 GAL bretons différents et qui a permis la rencontre de différents acteurs et leur montée en compétences sur des aspects marché public, diffusion, production,...</p> <p>Entre le 1er échange que nous avons eu et les derniers échanges, la dynamique est venue. Le projet a été l'occasion d'apprendre à se connaître entre GAL bretons, et en cela c'est un projet qui me paraît une réussite !</p>

4. Volet Evaluation LEADER

Ce que vous trouverez dans ce chapitre :

- Un rappel du cadre réglementaire de l'évaluation Leader
- La recette commune de l'évaluation élaborée par les GAL de la région
- Une frise de l'évaluation au fil de l'eau du programme LEADER
- Des réflexions autour du questionnement évaluatif auquel l'évaluation doit répondre
- Des pistes vers la mise en place d'outils d'évaluation communs

Des pistes travaillées par et pour les GAL de la région SUD le 6 Juillet 2023 en visioconférence et le 6 Septembre 2023 à La Roche des Arnauds.

6 JUILLET 2023 – INTERSESSION EVALUATION LEADER

Inclusion

Vous vous êtes confrontés à l'exercice d'évaluation, qu'est-ce qui vous a marqué ?

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de mener une évaluation, qu'est-ce qui vous interroge ?

Votre expérience avec l'évaluation

- Aucune expérience encore!
- Quels critères d'évaluation communs au niveau européen, national, régional, connus en amont des évaluations
- J'ai mené plusieurs évaluations avec l'appui de stagiaires et le conseil de développement.
- pas d'expérience
- Evaluation qualitative essentielle pour un dispositif comme LEADER
- Je n'ai pas encore eu l'occasion de mener une évaluation LEADER.
Ce qui m'interroge est le niveau d'exigence et la finalité première de cette évaluation : pour le GAL, pour l'AGR, pour l'UE...
- Non fonctionnalité des outils
- Cadre trop ambitieux
- Chronophage
- Objectif ? levier réel pour le territoire ?
- Pas d'expérience

Rappel du cadre réglementaire

- > Présentation du cadre réglementaire lié à l'évaluation à l'échelle nationale pour la mise en œuvre de la PAC 2023-2027 et spécifique à la mise en œuvre LEADER 2023-2027 en Région Provence -Alpes-Côte d'Azur

Le GAL doit assurer un suivi et une évaluation de la mise en œuvre de sa stratégie, tout au long de la programmation. Si l'évaluation du programme est une composante obligatoire de LEADER, son formalisme n'est imposé nulle part.

- Le GAL remettra néanmoins des **rapports annuels d'activité**, comprenant notamment les indicateurs de réalisation associés à chaque fiche-action.
- **L'évaluation spécifique à mi-parcours** est largement conseillée, car intervenant à un moment du programme où les résultats sont exploitables dans le cadre de la préparation des stratégies du programme suivante.

Cette évaluation (liée à la mise en œuvre du programme) n'est pas à confondre avec l'évaluation du niveau d'engagement et de paiement des GAL qui sera mise en place par l'AG au 31/12/2025 (liée à la performance). Les résultats de cette évaluation pourront servir de base pour justifier tout ré-abondement futur de la maquette des GAL, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant, à savoir que les GAL qui sont les plus avancés dans leur programmation sont plus à même de recevoir plus de fonds à engager. L'intérêt de cette évaluation des performances du GAL est également d'avoir une porte de sortie conventionnée de manière formelle en cas de grosse problématique d'un GAL quant à sa capacité à mettre en œuvre le programme, en permettant à l'AG de récupérer ses fonds et de mettre fin à la convention avec ledit GAL. Tout cela est détaillé au point 2.3.3 de la convention AGR-GAL.

- Une **évaluation finale** permet de dresser d'apprécier les effets et retombées LEADER au-delà de la mise en œuvre du programme.

Construction collaborative d'une recette commune de l'évaluation LEADER :

Les GAL construisent par sous-groupe une recette évaluative, l'objectif est de réfléchir collectivement à la préparation d'une évaluation, en utilisant la métaphore d'une recette.

- Pour qui est-ce que je cuisine ? -> mon évaluation s'adresse aux membres du GAL ? à la Région ? au grand public ? ...
- Quels ingrédients me faut-il ? -> quels outils je peux mobiliser dans mon évaluation ? (Tableaux de suivi-pilotage, Enquêtes en ligne / papier, Entretiens, Etudes de cas, Ateliers / animations, Benchmark, Statistiques territoriales, Cartographies, Questionnement évaluatif, DLI, Indicateurs ...)
- Quelles étapes de préparation ? -> dans quel ordre / qu'est-ce qui s'anticipe ?
- Quelle cuisson ? -> Comment présenter / conclure sur la base de tous ces ingrédients ?
- Dégustation -> Avec qui je partage et comment ? »

Le document ci-après est la synthèse des 3 sous-groupes :

Recette pour une évaluation LEADER

LES INGREDIENTS :

Tableau de bord / outil de suivi
Indicateurs clairs, mesurables, pertinents (pas trop nombreux)
EUROPAC
Rapports d'activité
Questionnaires
Entretiens individuels : porteurs de projets + membres COPROG + partenaires
Bilans / compte-rendu de réalisation des projets
Visites sur place (prévoir entretiens porteurs à cette occasion)
Questions évaluatives pertinentes



LES CUISINIERS :

L'équipe technique du GAL
Les porteurs de projets
Le COPROG
Bureau d'études / prestataire externe
Stagiaire/embauche pour l'évaluation
AG + RR + Leader France



LES CONSOMMATEURS :

Le GAL -> l'équipe technique
Les membres du GAL (communes / EPCI)
Le Comité de Programmation
L'Autorité de gestion / la Région
Les partenaires (cofinanceurs, LEADER France, RRR)
Le grand public



PREPARATION / DEROULE :

1. Définir mes objectifs et un cadre adapté (indicateurs clairs et mesurables, communs ?)
 2. Créer un tableau de suivi intelligent et réaliste, simplifié par rapport à la précédente génération => utilisation d'EUROPAC
 3. Questionner les porteurs & membres du Coprog (entretiens) / Recueillir des témoignages
 4. Analyser données quanti + quali
 5. Mettre en forme les résultats -> choix des supports / formats de diffusion
 6. Selon les enseignements : identifier des évolutions possibles
 7. Communiquer les résultats de l'évaluation => permet de communiquer sur LEADER
 8. Selon les enseignements, ajuster le programme et/ou l'animation (ex : si des FA sont moins dynamiques => animer des groupes thématiques avec les acteurs de la filière)
- Et aussi : En continu : partager les expériences avec les autres GAL



DEGUSTATION / PARTAGE :

Rapport
Présentation visuelle en plus du rapport /
Infographie communicante

COPROG : rapport + détails visuels
Porteurs de projet / habitants : sous forme
d'événement ouvert à tous.

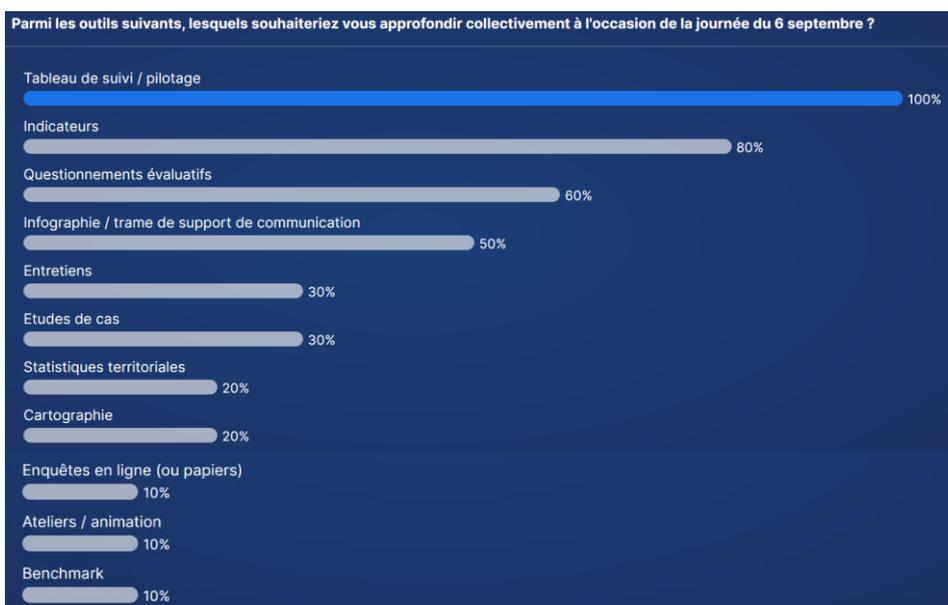


Notes du chef : A ne pas refaire

Eviter la démultiplication des indicateurs / Eviter les indicateurs impossibles à collecter / à exploiter
Produit avarié : évaluation trop tard ou trop tôt par rapport au programme

Recensement des besoins :

Suite au partage des différents sous-groupes, un vote a été réalisé afin d'identifier les outils à approfondir lors des ateliers en présentiel de septembre.



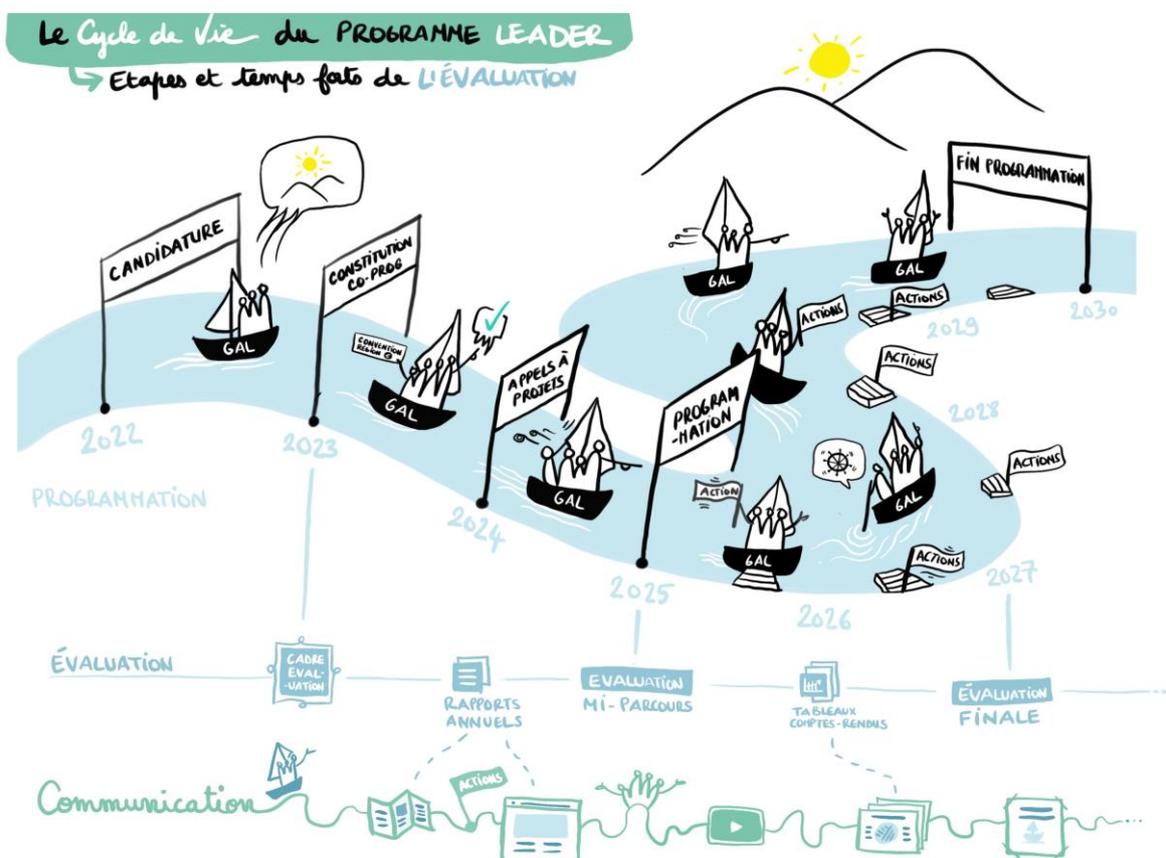
6 SEPTEMBRE 2023 – 3EME RENCONTRE DU PARCOURS DE FORMATIONS-ACTIONS

Lieu d'accueil : Maison de Pays à La Roche des Arnauds

Inclusion

Invitation à faire réseau et se découvrir autrement, au moyen d'une balade sonore.

Frise de l'évaluation



Lecture transversale de la frise de l'évaluation LEADER :

- Un consensus se dégage sur la nécessité du **travail évaluatif au long cours, c'est-à-dire en continu et pas seulement sur des temps ponctuels dédiés** (du type une fois à la fin et/ou une fois à mi-parcours de la programmation).
- Un **équilibre** est à trouver entre cadre commun minimal (imposé et harmonisé pour tous les GAL) et le cadre d'évaluation propre à chaque GAL que chacun devra suivre, et préparer dès maintenant pour sa propre stratégie. Trouver cet équilibre suppose de ne pas attendre l'évaluation à mi-parcours pour organiser la réflexion et anticiper l'exercice.
- Indicateurs : il est possible d'intégrer à l'outil Europac tous les indicateurs jugés utiles pour le suivi du programme LEADER.

Si l'expérience 2014-2020 va plutôt dans le sens de la simplification du reporting, cet enjeu concerne le nombre d'indicateurs de réalisation « obligatoires » qui sont liés à la performance, faisant donc l'objet de remontées annuelles à la Commission européenne. En réalité, l'outil Europac sera paramétré par défaut avec bien plus d'indicateurs que ces derniers, notamment par l'ajout de nombreux indicateurs de suivi imposés (exemple : L610-Nombre de membres dans l'instance de décision du GAL à savoir le comité de programmation ; L702-Nombre d'opérations mises en œuvre par des administrations publiques ; L709-Nombre de projets de coopération transnationale mis en œuvre ; etc.).

Les GAL peuvent donc ajouter autant d'indicateurs qu'ils le souhaitent au stade du paramétrage. **Il reviendra à l'AG de désigner dans le logiciel les indicateurs bloquants, et ceux pouvant être mis à zéro ou non remplis sans conséquences.**

- Une chronologie indicative générale est partagée :
 - l'étape de définition du cadre évaluatif est située globalement entre le conventionnement et le lancement des premiers appels à projet ;
 - puis une fois par an, entre 2024 et 2030, un bilan est effectué à l'occasion de la remise du rapport annuel (qui est aussi l'occasion de communiquer dessus).
Nota : le Comité de Pilotage annuel, auquel l'AG est conviée pourrait justement servir de point d'avancement de l'évaluation.
 - Une évaluation finale est réalisée en 2030.
- On se donne beaucoup de mal pour l'évaluation, mais **à quoi sert-elle vraiment ?**
 - A mi-parcours, l'évaluation a pu servir à réajuster certaines fiches-actions ou à réviser la stratégie de manière relativement significative (suppression ou ajout de fiche-action, plafonds, dépenses ou porteurs éligibles ajoutés...).
 - C'est un moyen de rendre des comptes aux cofinanceurs et de justifier des crédits engagés : cela alimente donc les réflexions et contribue d'une prise de conscience des élus sur l'intérêt de LEADER.

- L'évaluation peut servir la communication et la sensibilisation autour du programme lorsque l'évaluation est valorisée dans des événements « Carrefour LEADER » ou « Forum de clôture LEADER »
- A noter : les GAL attendent de la Région (mais aussi éventuellement d'autres partenaires extérieurs) un retour ou des commentaires sur leurs évaluations. Qu'en avons-nous tiré ?

Zoom sur le "Comité d'évaluation" (témoignage du GAL Provence Alpes Agglomération)

Au sein du GAL PAA, un sous-comité évaluation va être formé, au sein du COPROG, autour de membres volontaires. Ceux-ci sont invités à des réunions spécifiques portant sur l'évaluation, 1 à 2 fois par an selon les étapes de la programmation. Il est prévu que la ou les premières réunions de ce comité d'évaluation, soit l'occasion de dialoguer autour d'une première version de cadre évaluatif (questions évaluatives, indicateurs, outils ...) fourni par l'équipe technique. Puis, le comité se donnera rendez-vous, par exemple l'année suivante, pour faire le point, voir si l'évaluation fonctionne bien, repérer si l'équipe technique rencontre des difficultés à remplir par exemple certains indicateurs etc... et pour réajuster la démarche en cas de besoin. Autrement dit, ce comité jouerait un rôle de « pilotage » de l'évaluation.

Cette volonté a été posée pour la période 2023-2027 car, sur la programmation précédente, le GAL fait le constat que les membres du COPROG ont été peu impliqués / mobilisés dans l'évaluation, et seulement interrogés ponctuellement par le biais d'entretiens ou dans le cadre de la restitution de l'évaluation à la toute fin.

Autres témoignages en faveur de la participation des membres du COPROG à l'évaluation :

- Sur l'actuelle programmation, il a été proposé aux membres du COPROG d'interroger, de réaliser eux-mêmes les entretiens qualitatifs avec les porteurs de projet. 1 membre du COPROG a accepté et s'est saisi de l'opportunité.
- En fin de programmation, les questions de l'évaluation à mi-parcours ont été à nouveau posées aux membres du COPROG et un vote coloré a été mis en place pour identifier si les membres sont toujours en phase avec les constats de l'époque où si certaines choses ont évolué entre mi et fin de programmation.
- Un bilan sur l'organisation des COPROG (ressenti, satisfaction, lieux, accueil ...) est effectué par/avec les membres du comité de programmation.

Questions évaluatives : que cherche-t-on à tirer de l'évaluation ? que veut-on savoir ?

L'évaluation a vocation à répondre à une ou plusieurs questions clefs que se posent les membres des GAL et/ou le partenariat régional au sujet du dispositif LEADER. Chaque démarche évaluative (qu'il s'agisse d'une évaluation à mi-parcours, d'une évaluation finale,... commune ou individuelle) repose donc sur la formulation d'un questionnement évaluatif clair.

Pour le définir, il revient aux équipes et membres des GAL de se demander « que souhaite-t-on apprendre avec cette évaluation ? quelles informations aimerions-nous obtenir ? »



Evaluer, c'est :

- Un temps de respiration qui permet de se connecter au « **sens de notre action** »
- Un temps dédié au **retour d'expérience**, avec les porteurs de projet, avec les membres du comité de programmation
- L'occasion de **provoquer des échanges**, de créer des **synergies nouvelles**, de bénéficier d'un **regard extérieur**
- Le moyen de se positionner dans une **moyenne régionale**
- L'occasion de **révéler ce qui n'est pas visible** (par exemple, la façon dont Leader suscite des idées, permet d'essaimer ou de faire monter en puissance les projets...)
- L'outil pour **valoriser le programme à l'extérieur**

L'évaluation est finalement multi-dimensionnelle : à l'échelle des projets soutenus, à l'échelle de la stratégie du GAL, à l'échelle régionale aussi.

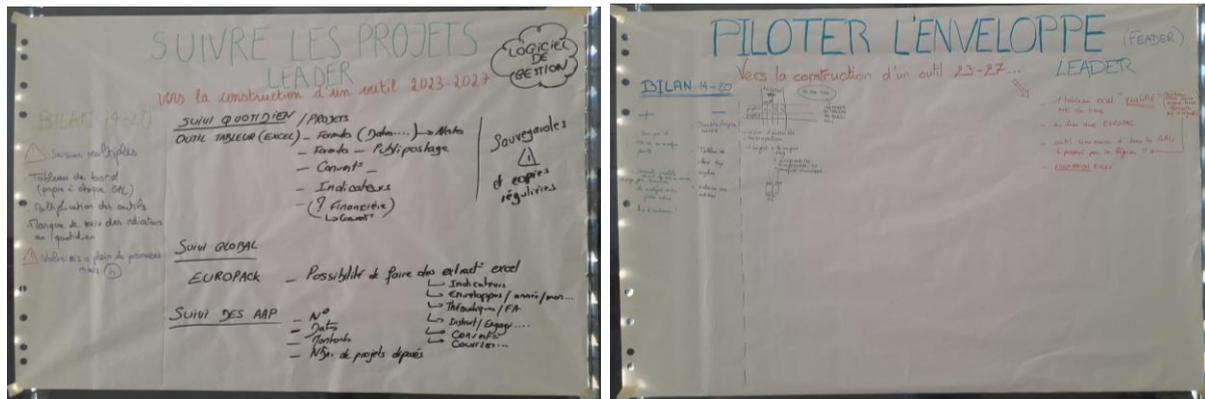
- Une première base se situe dans l'analyse de la **qualité des projets**, qui peut être évaluée à la réalisation des opérations
- Au-delà, c'est la **valeur ajoutée** de ces projets qu'il conviendra de mesurer pour rendre compte des retombées du dispositif Leader sur le territoire : quel apport les projets ont-ils eu ? vis-à-vis des axes de la stratégie locale de développement ? vis-à-vis des principaux enjeux territoriaux identifiés ?
- L'**essence** du dispositif doit aussi être regardée : que peut-on dire du respects des 7 fondamentaux Leader dans la mise en œuvre de la programmation (ex. : mise en réseau, innovation, coopération...)?
- Le **fonctionnement du GAL** depuis l'efficacité de traitement, la plus-value de l'accompagnement technique des porteurs, le choix de gestion déléguée du programme LEADER sont autant de facettes à explorer et qui supposent une certaine sincérité dans l'évaluation y compris lorsque les résultats sont diffusés en dehors des frontières du GAL

D'un GAL à l'autre, les questions soulevées ne seront pas les mêmes. Toutefois, des **pistes de mutualisation** sont possibles autour de certains livrables (ex. : évaluation des projets), de certains thèmes communs (ex. : services, transition écologique et énergétique...), d'une base simple et resserrée d'indicateurs pertinents...



Vers la mise en place d'outils de suivi-évaluation communs

Souhaite-t-on des outils communs interGAL pour conduire l'évaluation ? Et si oui, lesquels ? A titre d'exemple, un questionnaire à destination des membres du COPROG et 2 questionnaires ciblant les porteurs (demande puis solde) avaient été élaborés en commun au moment de l'élaboration du cadre d'évaluation 14-20. Ils ont d'ailleurs été pas mal utilisés au début, un peu moins récemment. Ex. : harmonisation des informations fin de projet demandées aux porteurs ?



Présentation par Boréal-Teritéo de deux outils de suivi concrets

- Tableau de bord ITI FEDER (pilotage de la maquette et indicateurs clefs) → l'outil est fourni à titre illustratif (accessible depuis la plateforme Sharepoint [ici](#)) mais nous rappelons qu'il n'a pas été pensé et développé pour une utilisation spécifique LEADER et les formules peuvent bouger.
- Matrice évaluative commune à partir des données de suivi des projets de plusieurs GAL

5. Clôture du parcours de formations-actions

Ce que vous trouverez dans ce chapitre :

- Un bilan et différentes pistes d'animation des comités d'opportunité LEADER
- Un récapitulatif des groupes de travail mis en place par les GAL autour des outils de communication et de l'évaluation LEADER
- Un retour des participants sur le parcours de formations-actions LEADER

Des pistes travaillées par et pour les GAL de la région SUD le 7 septembre 2023 à La Roche des Arnauds et qui clôturent le parcours de formations-actions animé par le groupement Boréal-Teritéo-Eurêka 21 en partenariat avec le Réseau rural régional.

7 SEPTEMBRE 2023 – ECHANGES AUTOUR DE L'ANIMATION DES COMITES D'OPPORTUNITE

Inclusion

Pour poursuivre l'interconnaissance, identification de points communs entre participants, en sous-groupes, rapportés ensuite en plénière.

Retour sur l'animation des comités d'opportunité

Enjeux et difficultés soulevées par les participants et participantes relatifs à ces comités de programmation au cours desquels les dossiers reçoivent un avis d'opportunité.

- Technicité de l'animation des comités en visio qui suppose un temps de formation
 - Difficultés techniques, coupures...
 - Nécessité de poser des règles (prise de parole à haute voix versus chat)
- Répartition équilibrée et justesse des prises de parole
 - Par exemple, enjeu lié au leadership du président (positif ou négatif) qui ne permet pas toujours d'entendre tous les membres
 - Présence d' élu régional au sein du COPROG (posture de juge et partie)
- Résultat des votes ne reflétant pas le débat ou inadéquats vis-à-vis des principes LEADER
 - Envie d'aider tout le monde plutôt que de mettre en œuvre strictement la stratégie
- Quelques initiatives testées mais parfois restées infructueuses
 - Sous-commissions (chronophages)
 - Parrainage des porteurs pour suivre la dynamique des projets dans le temps
 - Porteurs non présents en COPROG et charge de l'animateur.trice de réaliser la présentation du projet
- Rythme ou énergie en berne de la réunion
 - Heures de réunion trop tardives (perte d'attention)



Exemples de pépites/idées géniales soulevés par les participants et participantes :

- **La préparation des séances :**
 - Préparer le COPROG en amont avec le président
 - Diffuser un résumé des fiches projets en amont (le cas échéant, moins détaillé que la fiche projet jugée trop longue)
 - Préparer l'audition des porteurs (« oral blanc » permettant d'harmoniser la qualité des présentations d'un porteur à l'autre) : aide sur la présentation PowerPoint et entraînement, pour fluidifier les pitches en COPROG
- **Le format des rencontres :**
 - Proposer une formule mixant visio et présentiel pour favoriser la participation, dans les territoires très étendus, notamment
 - Prévoir un moment convivial (milieu ou fin de réunion) pour l'interconnaissance
 - Faire sortir les membres de la salle en organisant des visites de projets, interGAL ou non, pour discuter des pratiques et initier des coopérations
 - Fixer une durée maximum des COPROG (ex. : 3h) quitte à scinder les projets à programmer sur deux comités
- **L'animation et la modération des échanges :**
 - Impliquer le Président de GAL dans la distribution de la parole et la gestion du temps du comité le jour j (selon posture du Président)
 - Solliciter les membres ressources pour les inciter à prendre la parole sur leurs sujets d'expertise
- **Les modalités de votes :**
 - Exemple : faire voter les membres en opportunité sur 3 critères de sélection fondamentaux (i.e. 3 votes distincts) : si l'un de ces votes n'obtient pas la majorité, le projet est jugé défavorable
 - Mettre à disposition un outil d'aide à la décision sous la forme d'une grille de sélection ne servant pas directement au vote mais récapitulant les enjeux ou liant le projet aux fondamentaux LEADER

- Regrouper le temps de délibération en fin de réunion après avoir entendu l'ensemble des porteurs et prendre alors le temps de chaque délibération

Ouverture sur d'autres pistes de réflexion possibles :

- Proposer des formes de « routines » pour capitaliser sur la régularité des rencontres : par exemple, commencer systématiquement de la même manière ou marquer la fin d'un comité par un même temps de bilan rapide ?
- Utiliser une métaphore filée d'un comité à l'autre pour créer du liant entre les séances ? Exemple de la métaphore du voyage ?
- Prendre soin à l'accueil/inclusion des membres pour stimuler les prises de parole de toutes et tous (la posture au démarrage tend à faire la posture tout au long de la réunion) ? Quitte à gagner un peu de temps en organisant ces inclusions en petits groupes de 2 ou 3 ?

Carte Blanche :



Structuration des groupes de travail Communication en date de Septembre 2023

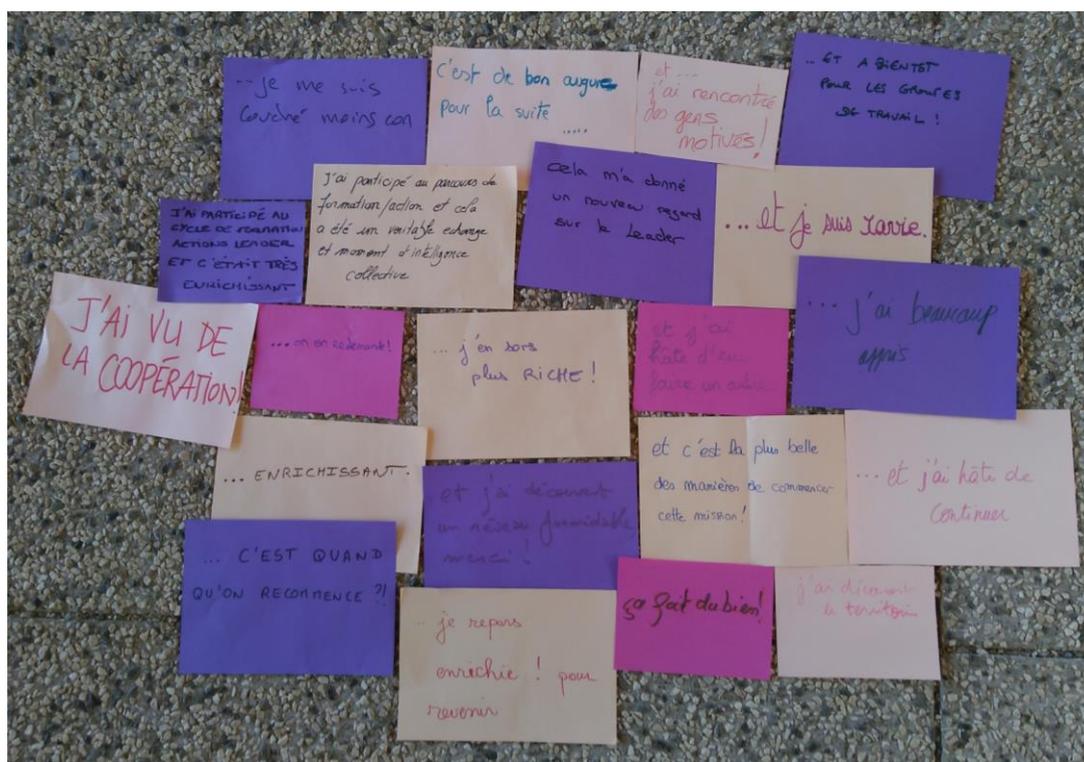
- Groupe 1 : Eléments de langage : Florence (Pays d'Arles), Claire (Pays Alpes et Azur), Clara et Julie (Gapençais)
- Groupe 2: Guide du membre du COPROG : Maud (GAL Verdon) Alexandra (GAL HPL), Salomé (GAL Alpes et Azur), Eva (GAL PAA), Nicolas (GAL Ventoux)
- Groupe 3 : Guide du porteur de projets : Marie (GAL PGB), Marine (GAL Pays Gapençais), Isabelle (GAL Pays de Fayence), Thibaut (GAL Sisteronais -Buech), Antoine (PVSb), Julie (GAL Pays Gapençais)
- Groupe 4 : fiche territoire Samuel (GAL Pays de Fayence Dracénie)

Structuration des groupes de travail Evaluation en date de Septembre 2023

- Groupe Indicateurs communs : Isabelle, Clara, Florence, Julie, Samuel, Marine,
- Groupe Tableau de bord : Antoine, Marine, Maud, Florence, Salomé, Alexandra, Eva

Clôture participative :

« J'ai participé au parcours de formations-actions LEADER du Réseau rural régional et... »





En partenariat avec



Cofinancé par
l'Union européenne



Pour plus d'information, nous contacter :

Mathilde Vukovic, *Facilitatrice de projets et politiques territoriales*

vukovic@boreal-territoires.fr

06 63 21 80 99